

Les **ECHOS** du *Granier*

FEVRIER
2020

23



/// **VIE MUNICIPALE** : Les jeunes conseillers au travail /// **TRAVAUX** : Eau : vos services en ligne

/// **ENFANCE / JEUNESSE** : Zoom sur le pôle enfance /// **BIBLIOTHEQUE** : Le pass'culture

/// **VIE LOCALE** : Nouveau : une orthophoniste arrive à Chapareillan

/// **VIE ASSOCIATIVE** : Médaille d'or pour 55 ans de bénévolat

/// **INFOS DE LA VALLEE** : Déchèteries : nouveaux horaires

/// **IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN** : La mairie de Chapareillan, toute une histoire... 2^{ème} partie

ETAT CIVIL



NAISSANCES

La commune ne peut diffuser, sans le consentement des parents, la naissance de leur(s) enfant(s). Pour la parution d'une naissance dans le bulletin municipal «les Échos du Granier» les parents doivent nous informer par mail :

etatcivil@chapareillan.fr

Tessa LEFILLATRE

23 octobre



MARIAGE

**Annie NGUYEN
& Ludovic MELIZZI**

27 décembre



DÉCÈS

Cécile RITON

20 novembre

Janine LENOIR

30 novembre

Yvonne VERCHERE

18 décembre

Yvette TOSI

22 décembre

Marinette PAQUET

8 janvier

3.	Editorial
4 / 11.	Vie Municipale
12 / 13.	Aménagements & Travaux
14 / 16.	Enfance & Jeunesse
17.	Bibliothèque
18.	Vie Locale
19 / 21.	Vie Associative
22 / 23.	Infos de la Vallée
24.	Il était une fois Chapareillan



Les nouvelles illuminations de la mairie

PERMANENCES

CPAM :

Mercredi

de 8^h30 à 10^h30, sur rendez-vous

Local « permanences », place de la mairie

☎ : 36 46

ADPA :

Lundi & jeudi

de 8^h30 à 12^h00, sur rendez-vous

Salle Saint Roch

☎ : 04 76 92 18 82

CLCV :

Consommation Logement et Cadre de Vie :

Le 4^{ème} jeudi du mois (hors vacances scolaires)

de 10^h30 à 12^h00

Local « permanences », place de la mairie



MARTINE VENTURINI
Maire de Chapareillan

UNE COMMUNE ATTRACTIVE

ÉVÈNEMENTS

UN
CARNAVAL
DE
FOLIE
3
SAMEDI 15 FÉVRIER - 14^H00
PLACE DE LA MAIRIE

COMMÉMORATION
DU
CESSEZ-LE-FEU
EN
ALGÉRIE
JEUDI 19 MARS
MONUMENT AUX MORTS

A l'aube de cette nouvelle année, je suis heureuse de constater que la commune est toujours plus dynamique et attractive : ainsi dès le mois de mars nous aurons le plaisir d'accueillir un cabinet d'orthophonie au cœur du village. Puis en mai vous pourrez vous réunir en famille ou entre amis autour des tables de la brasserie MJC qui s'installe à côté d'Intermarché. Vous pourrez y découvrir les vins des viticulteurs chapareillanais mais aussi des produits du terroir.

Durant la période électorale, dans un souci d'équité entre les différentes listes nous respecterons le devoir de réserve, notre parole sera donc limitée. Cet édito sera en grande partie destiné à des remerciements.

Je remercie chaleureusement les élus qui siègent à mes côtés depuis près de six ans, parfois au détriment de leur vie professionnelle et très souvent au détriment de leur vie familiale. Je remercie aussi leurs familles qui partagent avec eux la charge de ce mandat avec beaucoup de compréhension et de sollicitude.

Je remercie nos Sages pour le temps qu'ils ont donné pour notre collectivité, faisant de leurs avis éclairés sur les projets du village, sur les réflexions des élus, une richesse dans la prise de décisions.

Je remercie nos jeunes élus du CME pour leur participation active lors des réunions, pour ce vent de fraîcheur et de spontanéité qui domine leurs débats.

Comme je l'ai fait déjà à l'occasion des vœux au personnel, j'adresse également tous mes remerciements et toute ma reconnaissance à l'ensemble du personnel communal pour le travail qu'il accomplit chaque année dans les services, au profit des chapareillanais. Je salue leur attachement à ce sens du service public qui les animent et qui leur fait honneur.

Je renouvelle à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

RETOUR EN IMAGES SUR LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

SOIRÉE DE NOËL



Les CME ont tenu le stand des goûters



Le Père Noël en présence des bénévoles



124

*C'est le nombre d'enfants
qui ont participé au concours
« boules de Noël décorées »*

LES GAGNANTS

- **2-3 ans** : Julia Scarpettini Dimitru, Manon Feauveaux et Tom Calvet.
- **4-6 ans** : Tahicia Sommé, Elina Bouilloz et Titouan Bidau.
- **7-12 ans** : Eva Calvet, Alexis Sith-Ruiz et Célia Bonente.



Les gagnants du concours « boules de Noël décorées »

VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL



L'ensemble du personnel communal



Discours de Mme le Maire

REPAS DE NOËL AU SAINT ROCH

Chaque année, avant les vacances de Noël, les aînés du CCAS, en présence d'élus, se retrouvent autour d'un repas convivial à la salle Saint Roch.



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ...

« C'est un réel plaisir de vous retrouver pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment de convivialité et d'échanges.

La cérémonie des vœux est aussi l'occasion de vous rendre compte des travaux qui ont été effectués dans l'année écoulée. Habituellement, je vous donnais aussi les prévisions pour la nouvelle année, ce qui ne sera pas le cas ce soir. Au vu du contexte en cette période, j'ai un devoir de réserve. Donc mon discours sera épuré de tout commentaire.

Je tenais à remercier les bénévoles qui s'investissent sans compter, les commerçants, les chefs d'entreprise qui créent de l'emploi sur notre commune, la jeunesse qui impulse une énergie nouvelle et nos aînés dont la sagesse nous permet d'aller de l'avant en toute sérénité.

Je souhaite vous présenter le nouveau conseil municipal des enfants. Ce conseil a pour objectif de favoriser l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté et de créer du lien intergénérationnel. Je laisse la parole aux enfants qui vont se présenter à vous. »

Extrait du discours du Maire lors de la cérémonie des vœux à la population



De nombreux habitants se sont déplacés à la salle polyvalente pour entendre le discours de Mme le Maire

... LES CME VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE !

Être au CME, c'est représenter les enfants dans leurs projets. Je souhaite que Chapareillan prenne soin de nous car nous sommes l'avenir de notre commune !

Lise

Être au CME, c'est améliorer le quotidien des habitants et participer aux réunions avec mon grand-père qui est au conseil des sages !

Romane

Mes motivations : mettre plus de poubelles pour que les enfants apprennent à faire le tri et les gestes écologiques. Construire des pistes cyclables pour que les enfants apprennent à mieux rouler et que les parents soient plus en sécurité !

Léna

J'avais envie de m'investir dans notre commune !

Emma

Je me suis présenté pour m'investir dans les projets de la commune !

Antoine R.

Je me suis présentée pour améliorer le côté écologique !

Eva

Je me suis présenté pour participer à l'évolution de notre commune et à son futur !

Mael

Je souhaite représenter les enfants de la commune et améliorer Chapareillan !

Georgia

Je veux participer à la vie de mon village et l'améliorer pour son futur !

Adrien

Avec mon groupe, nous avons commencé à travailler sur différents projets !

Gabriel

*Je me suis présenté pour mettre en place et travailler à la réalisation de nouveaux projets afin d'améliorer toujours plus la commune et la vie des habitants !
A vos côtés dans vos projets !*

Mattéo



Les CME en présence du conseil municipal et de Mme le Maire

LES JEUNES CONSEILLERS AU TRAVAIL

Après avoir visité les différents services de la mairie et rencontré le personnel communal, les enfants du CME ont réfléchi aux projets sur lesquels ils allaient travailler durant ces 2 ans.



Les 13 Conseillers municipaux enfants, en compagnie de Monique Croissonnier et de Josiane Casset du Conseil des Sages et de l'adjointe à la jeunesse, Emmanuelle Gioanetti, après leur première réunion de travail

BIENVENUE INÈS

Les Conseillers Municipaux Enfants ont accueilli
UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE : INÈS JULIEN.

Cette décision, prise par les CME et Mme le Maire est due au fait qu'aucun enfant de l'école privée Bellecour, n'était représenté au CME.

C'est maintenant chose faite !

3 commissions de travail ont été choisies par le conseil municipal des enfants et validées par les élus :

- COMMISSION ENVIRONNEMENT
- COMMISSION ÉVÉNEMENTIEL
- COMMISSION AMÉNAGEMENT



Première réunion de travail des CME

AGENDA DES CME

FÉVRIER

- 3 RÉUNION PLÉNIÈRE
Mairie - 17^h00 / 18^h00
- 15 UN CARNAVAL DE FOLIE 3
Parking de l'église - 14^h00

MARS

- 11 COMMISSION DE TRAVAIL
Mairie - 10^h30 / 12^h00
- 16 RÉUNION PLÉNIÈRE
Mairie - 17^h00 / 18^h00
- 19 COMMÉMORATION DU CSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE
Monuments aux morts

AVRIL

- 8 COMMISSION DE TRAVAIL
Mairie - 10^h30 / 12^h00
- 11 CHASSE AUX 3001 OEUFs
Petit bois - 10^h45

UNE ANIMATION « CABANE À INSECTES »



Les enfants de la petite section au CP des écoles publiques ont participé à 4 animations « cabanes à insectes » organisées par la municipalité et animées par Jean-Baptiste, agent des services techniques.

Ces 2 cabanes ont été fabriquées par les services techniques puis décorées et aménagées par les enfants afin que différents insectes puissent trouver un habitat.

En parallèle, les enfants sont sensibilisés à l'environnement par le biais d'animations proposées par les enseignants.

Ces cabanes seront installées dans le Parc du Granier afin de favoriser la biodiversité animale.



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes filles et les jeunes garçons de nationalité française qui atteignent leur 16^{ème} année ont l'obligation de se faire recenser dès la date de leurs 16 ans.

Si vous êtes concernés vous pouvez faire cette démarche sur le site service-public.fr ou vous présenter, en personne, au secrétariat de Mairie avec votre livret de famille complet et un document justifiant de votre Nationalité Française (carte d'identité, passeport ... si vous avez plusieurs nationalités, fournir les justificatifs).

Lorsque les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

En revanche, en aucun cas, vous ne pouvez vous faire recenser avant le mois de votre anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour que vous puissiez effectuer la JDC (Journée Défense et Citoyenneté). La JDC est une étape clé, à ne pas manquer.

Le certificat qui vous sera remis est obligatoire pour passer vos examens (CAP, BAC, permis de conduire...), vos concours (fonction publique, grandes écoles...) ou vous engager dans l'armée.

L'organisation de la JDC est maintenant en ligne : majdc.fr Vous pouvez découvrir ce qu'est la JDC, poser toutes vos questions, télécharger votre convocation, changer la date de votre JDC, télécharger votre attestation, être guidé jusqu'au site de convocation ... et si vous n'êtes pas encore recensé, vous serez redirigé sur le site de recensement service-public.fr.



Renseignements et démarches :
majdc.fr
service-public.fr

ELECTIONS MUNICIPALES 2020



DIMANCHE 15 MARS

ET

DIMANCHE 22 MARS

HORAIRE NON DÉFINIS

À CE JOUR

Salle polyvalente

Vérifiez que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur le site service-public.fr

RAPPEL

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **7 février 2020**

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE À LA FIBRE OPTIQUE ?

Le Département de l'Isère a atteint et même dépassé ses engagements de déploiement du réseau puisque 1230 kilomètres sur les 2500 à déployer d'ici mi-2021 et 61 locaux techniques sur 110 à construire ont été remis en affermage à Isère Fibre.

Pour autant, Isère Fibre, délégataire de service public, a rencontré des difficultés dans la mise en œuvre industrielle des déploiements qui lui incombent.

Dans ce contexte, Le Département a exigé du délégataire la mise en œuvre d'un plan d'action permettant à court terme de redresser la situation.

Ainsi, depuis le 2 janvier, Isère Fibre est en mesure de vous apporter toutes les informations nécessaires, par la mise en place d'un numéro vert et d'une adresse mail dédiés.

Informations :

☎ : 0806 000 354

contact.particulier@iserefibre.fr

Éligibilité :

iserefibre.fr



NOUVEAUX HORAIRE À LA TRÉSORERIE

Depuis le 1^{er} janvier, **LA TRÉSORERIE DU TOUVET** vous accueille sur de nouveaux horaires :

- Lundi / mardi :
9^h00 / 12^h00 & 13^h30 / 16^h00

- Jeudi :
9^h00 / 12^h00 & 13^h30 / 15^h30

P.L.U : LES AVANCÉES

Le travail de traduction réglementaire et opérationnelle des objectifs politiques définis dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) se poursuit.

La prise en compte des risques naturels présents sur la commune est complexe. Sa traduction dans le PLU et notamment le zonage nécessitent des études supplémentaires. En effet, les aléas naturels identifiés sur le territoire sont nombreux : inondations, crues torrentielles, ruissellement sur versant, avalanches ou encore mouvements de terrain (glissements de terrain, chutes de pierre ou de blocs, coulées boueuses).

Les risques liés à l'Isère sont pris en compte dans le cadre d'un PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) approuvé en 2007.

Les risques liés à la montagne ont été étudiés dans le cadre d'un PPRn (Plan de Prévention des Risques Naturels) réalisé en 2002...mais qui n'a jamais été approuvé. La prise en compte des risques est aujourd'hui complexe du fait de son décalage par rapport à la réalité du terrain et d'une doctrine qui s'est durcie (notamment concernant les digues).



La protection des biens et des personnes étant un enjeu prioritaire dans les réflexions sur l'aménagement du territoire, la municipalité va commander une étude permettant de donner une véritable connaissance des risques naturels liés à la montagne sur le territoire. La réalisation de cette étude nécessite un temps de réflexion important retardant ainsi la révision du Plan Local d'Urbanisme.

En parallèle de cette étude relative à l'intégration des risques naturels, les réflexions sur le PLU continuent. Un travail important est engagé pour préserver et valoriser le patrimoine bâti communal composé de bassins, fours, bornes frontières, maisons traditionnelles ...

Les composantes naturelles et agricoles comme les coteaux viticoles ou encore les celliers qui constituent un véritable patrimoine agricole local font également l'objet d'une identification car elles concourent à la qualité du cadre de vie Chapareillanais.

Ces éléments de patrimoine singuliers sont de véritables marqueurs territoriaux qui façonnent l'identité de la commune de Chapareillan. L'inventaire de ces éléments qui participent à la qualité du cadre de vie est en cours et sera intégré au PLU afin d'assurer leur pérennité à l'avenir.

+ d'infos :

www.chapareillan.fr
pluchapareillan.wordpress.com

CONFÉRENCE / DÉBAT



Le Relais Assistants maternels (RAM) et le multi-accueils de Chapareillan invitent les parents et les professionnels de l'enfance et de la petite enfance à une conférence débat gratuite.

"Limites et interdits posés à l'enfant"

Mardi 11 Février - 20^h00

Pôle Enfance de l'Épitaïlle à Chapareillan - Salle du RAM

Renseignements et inscriptions

Anne-Claire LE BERRE

ram.graniersecteur2@le-gresivaudan.fr

☎ : 06 02 52 65 70

CARNAVAL DE FOLIE, 3^{ÈME} ÉDITION

Tous les 2 ans, la commune de Chapareillan organise son « carnaval de folie ». Toujours accompagnés par la Batucada Ziriguidoum nous déambulerons dans les rues de Chapareillan avant de terminer à la salle polyvalente pour notre concours de déguisements.

SAMEDI 15 FÉVRIER

14^{H00}

Place de la mairie

Salle polyvalente en cas de pluie

14^{H00} :

Accueil du public et départ pour une déambulation dans les rues de Chapareillan, rythmée par la *Batucada Ziriguidoum*

Vers 15^{H15} :

Les enfants du périscolaire vous invitent à brûler Monsieur Carnaval.

Vers 16^{H00} :

Vente de crêpes, gâteaux et boissons au profit de l'école publique pour financer la « classe d'eau » de Mme Gau et Mme Perez.

Suivi du *concours de déguisements*



Renseignements :

www.chapareillan.fr

communication@chapareillan.fr

A NOTER DANS VOS AGENDAS

FÉVRIER

- 11 **CONFÉRENCE / DÉBAT**
Multi-accueils l'Épit'aile - 20^{H00}
- 15 **UN CARNAVAL DE FOLIE 3**
Parking de l'église - 14^{H00}

MARS

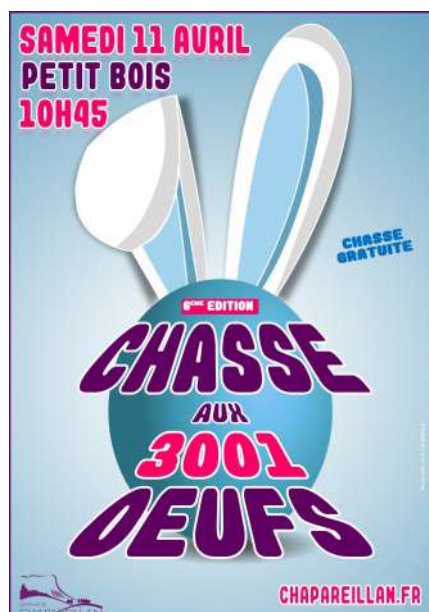
- 15 **ÉLECTIONS MUNICIPALES 1^{ER} TOUR**
Salle polyvalente
- 22 **ÉLECTIONS MUNICIPALES 2^{ÈME} TOUR**
Salle polyvalente
- 19 **COMMÉMORATION DU CÉSSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE**
Monuments aux morts

AVRIL

- 11 **CHASSE AUX 3001 OEUFS**
Petit bois - 10^{H45}

CHASSE AUX ŒUFS... ET DE 6 !

6^{ème} édition de notre incontournable chasse aux œufs. Comme chaque année, nous vous attendons nombreux pour passer une heure de jeu à vous amuser !



SAMEDI 11 AVRIL

10^{H45}

Petit bois - route de Barraux

2 parcours : 2/5 ans et + de 6 ans

3 défis par parcours

1 défi adulte

Et bien sûr chercher et ramasser des œufs...

Clôture de la chasse vers midi autour du verre du chasseur et remise des prix

Renseignements :

communication@chapareillan.fr

www.chapareillan.fr



13002

C'est le nombre d'œufs en chocolat qui ont été cachés et que les enfants ont trouvés, en 5 ans

RÉNOVATION DE L'HORLOGE DU CLOCHER DE L'ÉGLISE DE BELLECOMBE

Datant du xix^{ème} siècle, l'horloge du clocher de l'église de Bellecombe, bien qu'en état, doit passer par une phase de rénovation : restauration de mouvement de clocher, nettoyage, décapage, vérification de l'usure des axes, remise en état du régulateur, calibrage, restauration du socle soutenant le mécanisme et réinstallation.

C'est l'entreprise MB Horloger, située en Savoie, qui se chargera de cette restauration, en février 2020.



TRAVAUX



*Pose d'une passerelle
entre le chemin du Rivasson et le Parc du Granier*



Renforcement du parapet du Pont des Muriers



Nouveaux containers de tri, place de la mairie



Les containers de tri du Parc du Granier sont très utilisés

EAU : VOS SERVICES EN LIGNE

La communauté de communes vient de mettre en place sur Internet, un espace abonnés permettant aux usagers de suivre leur consommation, de gérer leurs abonnements, de relever leurs compteurs, de consulter et payer leurs factures ou encore de poser une question, faire une réclamation et enfin demander une intervention technique.

Cet outil vient compléter le site Internet de la communauté de communes où tous les habitants du Grésivaudan peuvent retrouver les numéros utiles et d'urgence, les documents réglementaires, des bonnes pratiques et des actualités et alertes.

EAU VOS SERVICES EN LIGNE

2 outils à votre disposition :

Le site Internet
de la communauté de communes

le-gresivaudan.fr/eaux

Votre espace abonné*

eaux.le-gresivaudan.fr

1^{RE} CONNEXION: c'est facile !

Entrez votre e-mail et créez votre mot de passe

1

Votre e-mail:

Répéter votre e-mail:

2

Munissez-vous d'une de vos factures car vous aurez besoin de votre référence abonné et du nom exact indiqué sur celle-ci (en haut à gauche)

mon nom:

ma référence abonné:

* Si vous résidez sur l'une des communes suivantes: Alleverd, Barroux, Chapareillon, Crêts en Belledonne, Crolles Hameau de Montfort, Froges, Gancelin, Hurlières, La Buisière, La Chapelle-du-Bard, La Combe de Lancay, La Flachère, La Pierre, La Terrasse, Laval, Le Champ-près-Froges, Le Haut-Bréda, Le Moutaret, Le Plateau des Petites Roches, Le Versoud, Les Adrets, Lumbin, Pontcharra, Revel, Saint-Jean le Vieux, Saint-Maximin, Saint-Mury Monteymond, Saint-Nazaire les Eymes, Saint-Vincent de Mercuze, Sainte-Agnès, Sainte-Marie d'Alloix, Sainte-Marie du Mont, Theys, Villard-Bonnat.

Contacts :

Service des eaux Le Grésivaudan
servicedeseau@le-gresivaudan.fr
 ☎ : 04 76 99 70 00

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Le relevé des compteurs aura lieu du 9 mars au 3 avril 2020, nous vous remercions de bien vouloir laisser libre d'accès les regards compteurs. Dans le cas où le regard n'est pas accessible, un papillon de relève sera déposé par les agents.



Contact :

Communauté de communes du Grésivaudan
 Service des eaux
 ☎ : 04 76 99 70 00
servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT, PENSEZ À RÉSILIER VOTRE ABONNEMENT AU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.

Contact : Service urbanisme Chapareillon ; ☎ : 04 76 45 28 04

CONSEILS POUR L'HIVER

PENSEZ À PROTÉGER VOS COMPTEURS D'EAU

Avec le gel, ceux-ci peuvent-être endommagés.

PENSEZ À VOUS GARER CORRECTEMENT

Afin de faciliter l'accès aux véhicules de services pour le déneigement.

ZOOM SUR LE PÔLE ENFANCE

Suite aux changements opérés en 2019, voici un aperçu du fonctionnement et des personnes que les enfants et les familles utilisatrices des services périscolaires et extra-scolaires rencontrent au quotidien. Ce pôle est dirigé par Nadia Savoye.

C'est au bungalow administratif que les parents peuvent rencontrer ou contacter Céline Zzaoui, qui gère les inscriptions aux services périscolaires et extra-scolaire et se rend disponible pour répondre à leurs questions.

3 SERVICES GÉRÉS PAR LA COMMUNE

Les services périscolaires :

Accueil du matin et du soir avant et après l'école, restaurant scolaire.

Sophie Dupraz (BAFD), depuis maintenant 5 ans, coordonne ce service en organisant le fonctionnement sur le terrain, en encadrant les équipes d'animation, en se rendant disponible pour les enfants, en faisant le lien avec les parents.

Des animateurs BAFA (ou équivalent) pour la majorité : Elisabeth, Nerline, Justine, Christelle L, Christelle C, Michèle, Caroline, Frédéric, Maryvonne et l'équipe d'ATSEM : Jocelyne, Brigitte, Mannon, Mélanie.



Le bungalow administratif du pôle enfance

Le transport scolaire du midi :

Qui permet aux enfants des hameaux de rentrer manger le midi.

Dominique Ruch, accompagnatrice de transport scolaire, est présente pour encadrer les enfants des écoles maternelles et pour veiller à leur sécurité et bien-être, tout en faisant le lien avec les parents.

L'accueil de loisirs extra-scolaire :

Qui fonctionne pendant les vacances scolaires (sauf Noël)
Depuis 2019, Christelle Lazaro (en

cours BAFD) a rejoint Sophie Dupraz, présente déjà depuis plusieurs années, pour préparer le programme d'activité, recruter les équipes d'animateurs, diriger l'accueil de loisirs.

Une équipe d'animateurs BAFA, stagiaires et quelques non diplômés, essentiellement des lycéens et étudiants, et aussi des intervenants extérieurs en fonction des activités proposées.

Renseignements et inscriptions :

☎ : 04 76 71 91 34

enfancejeunesse@chapareillan.fr

www.chapareillan.fr



L'équipe d'encadrement du périscolaire



Les ATSEM et Elisabeth

LOI EGALIM DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE NATIONALE

La loi EGALIM, votée en octobre 2018, est issue des Etats Généraux de l'ALimentation. Cette loi favorise l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable.

Cinq mois d'ateliers et de consultations publiques auprès de 156 000 participants ont débouché sur une feuille de route gouvernementale et sur des mesures concrètes.

LES OBJECTIFS :

- Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable.
- Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement.
- Assurer la souveraineté alimentaire en France.

LES ACTIONS :

Plusieurs grandes mesures concernent l'ensemble des acteurs de la restauration scolaire :

Depuis le 2 novembre 2018 :

- Présentation d'un plan pluriannuel de diversification des protéines.
- Information et consultation des usagers sur le respect de la qualité alimentaire et nutritionnelle des repas servis.

Depuis le 1^{er} novembre 2019 :

- Mise en place d'un repas végétarien au moins une fois par semaine (la viande ou le poisson sont remplacés par des œufs, des produits laitiers ou des aliments apportant des protéines végétales).

Depuis le 1^{er} janvier 2020 :

- Information une fois par an des convives sur la part des produits bio, sous le signe de la qualité, produits locaux... ainsi que les démarches entreprises pour l'acquisition des produits issus du commerce équitable.
- Suppression progressive des plastiques à usage unique dont les bouteilles d'eau plate et les ustensiles (couverts et assiettes jetables).
- Interdiction de rendre impropres à la consommation les invendus alimentaires encore consommables.

Au plus tard le 22 octobre 2020 :

- Proposition d'une convention aux associations pour le don des denrées alimentaires consommables et non vendues.
- Mise en place d'une démarche anti-gaspillage alimentaire.

Au plus tard le 1^{er} Janvier 2022 :

- Obligation de servir des repas qui comprennent une part au moins égale à 50% en valeur d'achat de produits durables et de qualité dont 20 % minimum de produits bio.

Au plus tard le 1^{er} janvier 2025 :

- Fin des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service, en plastique.

ET NOTRE CUISINE CENTRALE À MARIGNIER ?

Elior, le prestataire du restaurant scolaire de la commune est depuis de nombreuses années engagé dans ses approvisionnements éco-responsables (voir les Echos du Granier n°21) dont bénéficient les enfants de Chapareillan.

BIO ET LABELS :

- 42,8 % (sur les 50 % demandés en 2022) de produits responsables (bio et local inclus) dans les assiettes des enfants.
- 580 tonnes / an de produits valorisant les territoires français
- 100 % des légumes surgelés (achats directs) en Agriculture Raisonnée
- 75 % des AOC/AOP fromagers de France représentés dans les menus.

ACTEUR DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE :

- Structuration d'un maillage de volaille IGP régionales et de viande bovine nées, élevées et abattues dans la région.
- 25 % de produits bio

BIEN ÊTRE ANIMAL :

- Engagement de nos fournisseurs (audits)

PRÉCURSEUR ?

Le repas végétarien une fois par semaine a été mis en place à partir d'octobre sur notre commune.

QUE DIT LA LOI ?

3 OBJECTIFS SIMPLES

- meilleure rémunération
- meilleure qualité
- saine, sûre, durable

CE QU'IL FAUT RETENIR !

janvier 2022

20% bio à la cantine

50% produits de qualité

janvier 2025

EN RESTAURATION COLLECTIVE

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

1 repas végétarien 1 fois par semaine

INFORMATIONS

consultation des menus par voie électronique

LABELS

ORIGINE QUALITÉ

PÊCHE DURABLE MSC

RESTAURANT SCOLAIRE : UN REPAS DE NOËL ...

Avant de quitter l'école pour les vacances de Noël, les enfants inscrits sur le restaurant scolaire ont pu profiter d'un repas de Noël. Pour cette occasion, les enfants de classes élémentaires se sont tous retrouvés dans la salle polyvalente autour de grandes tablées. Les maternelles ont, quant à eux, disposé du restaurant scolaire en toute tranquillité.



... LA GALETTE DES ROIS !

Bravo aux chanceux qui ont trouvé la fève !



LE PASS' CULTURE

La bibliothèque municipale de Chapareillan fait partie du Réseau des Bibliothèques du Grésivaudan. L'entrée est libre et gratuite. L'abonnement (10 euros) est nécessaire pour bénéficier du Pass'culture et ainsi pouvoir emprunter parmi les 430 000 documents (livre, DVD, CD, ebook...) des 36 bibliothèques du réseau.

En chiffres :

- 36 bibliothèques et médiathèques
- Une cinquantaine de salariés et 250 bénévoles
- 733 000 prêts annuels
- Plus de 27 000 personnes inscrites dans l'une des bibliothèques du territoire soit 26% de la population du Grésivaudan contre 17% au niveau national.

Quelles fonctionnalités ?

- Il est possible d'accéder à distance, à l'ensemble des collections (livres, revues, BD, CD, DVD...)
- Des ressources numériques sont accessibles en ligne 24h/24 et 7j/7: il est possible de feuilleter la presse, télécharger des vidéos ou consulter des modules emploi, orientation, insertion, autoformation (bureautique, langues étrangères, code de la route...) et développement personnel.
- Ce portail Internet donne accès à toutes les informations pratiques et les actualités du réseau.
- Il est également possible de télécharger des ebooks et d'accéder à son compte lecteur pour effectuer

des réservations ou formuler des suggestions.

Le service + :

les détenteurs du Pass'culture peuvent réserver en ligne puis emprunter et rendre leurs documents dans la bibliothèque du réseau de leur choix ! Depuis février 2019 la mise en place du service de navette permet de réserver depuis chez soi et faire venir un document dans la bibliothèque de son choix.



Pour qui ?

Ce site Internet est destiné à tous les usagers du réseau de lecture publique du Grésivaudan. Pour avoir accès en ligne aux ressources, il suffit de créer, si ce n'est pas déjà fait, un compte abonné. C'est une démarche gratuite pour tous les détenteurs du Pass'culture. Alors profitez-en !

Pour plus d'informations :

Bibliothèque : 04 76 45 27 58
bibliotheques.le-gresivaudan.fr

PROCHAINES RENCONTRES " DÉLIVRE ENSEMBLE "

Mardi 18 février - 15^h00 - 17^h00
à la bibliothèque

« LES ROMANS FEEL GOOD »
Nature et environnement

Si la lecture vous intéresse, rejoignez nous... Venez partager, échanger, trouver des idées de lecture... N'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque ou à la mairie qui transmettront...



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi
10^h00 / 12^h00
14^h00 / 18^h00

Vendredi
16^h00 / 18^h00

Samedi
9^h30 / 12^h00

NOUVEAU : UNE ORTHOPHONISTE ARRIVE À CHAPAREILLAN

L'orthophoniste prévient, repère et traite les troubles de la voix, de la parole et du langage chez les enfants et les adultes. L'une de ses compétences principales : concevoir et mettre en œuvre des programmes de rééducation.



Dyslexie, illettrisme, langage écrit et oral, troubles de la parole, de la respiration, de la déglutition et de la voix, troubles du langage après un AVC, surdité... autant de domaines pris en charge par l'ortho-

phoniste. Cet auxiliaire médical intervient, sur prescription médicale, auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées dans un but de prévention et de réadaptation. Il travaille en

collaboration avec des médecins généralistes ou spécialistes. Après avoir dressé un bilan orthophonique du patient, l'orthophoniste détermine la nature des troubles et les moyens de les traiter au cours de séances de rééducation. Ces séances sont personnalisées dans le sens où elles s'adaptent à l'âge et aux difficultés des patients.

ORTHOPHONISTE

Mme Mélanie Broisin
69, place de la mairie
Chapareillan

OUVERTURE EN MARS

LA BRASSERIE MJC, C'EST POUR BIENTÔT !

C'est à côté d'Intermarché, qu'une nouvelle brasserie, bar à vins et bières verra le jour dans les mois à venir. Pour en savoir un peu plus, nous avons rencontré les gérants de ce projet, Elodie et Arnaud.

Echos du Granier : Quelle est l'origine de ce projet ?

Elodie : Depuis l'âge de 14 ans, je travaille dans le milieu de la restauration. J'avais déjà cette idée de brasserie mais le projet n'a pas pu voir le jour. Depuis le projet a évolué et nous avons maintenant toutes les autorisations et licences nécessaires pour le faire vivre.

Arnaud : Je suis plutôt du milieu du bâtiment, paysagiste mais depuis 3 ans je suis des cours d'œnologie et me passionne pour cette activité que j'ai bien envie de faire découvrir à travers notre bar à vins.

EdG : Brasserie, vins, bières, une gamme large pour tous les goûts ?

Elodie : c'est un peu l'objectif ! A savoir que nous avons de multiples autres projets : restauration rapide le midi, vins, bières, plats à empor-

ter (diots / frites) toute la journée, plateaux de charcuterie / crudités le soir...

Arnaud : Tous nos produits seront locaux et le plus souvent achetés en vente directe avec les producteurs et nous souhaitons également travailler en étroite collaboration avec les vignerons chapareillanais.

EdG : Des animations sont prévues ?

Arnaud : nous souhaitons vraiment que ce lieu soit un lieu de rencontres conviviales et que les gens viennent passer un agréable moment. Devant notre brasserie, nous prévoyons une belle terrasse avec un terrain de pétanque, un espace pour les enfants et également une salle pour les séminaires.



Elodie : concernant les animations, nous avons de nombreuses idées comme des retransmissions de matchs (foot, rugby, hand...), des soirées à thèmes (karaoké, concert...) mais aussi mettre en place des cours d'œnologie et des dégustations de vins avec les vignerons locaux.

BRASSERIE MJC

Elodie & Arnaud
5936 route du Grésivaudan
Chapareillan

OUVERTURE EN MAI

MÉDAILLE D'OR POUR 55 ANS DE BÉNÉVOLAT



René Portay, médaillé d'or

Après avoir obtenu la médaille d'or de la Fédération Française de Rugby en 2008, René Portay, que nous connaissons aussi pour son bénévolat auprès de la FNACA, a obtenu le 14 juillet 2019, la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif pour son implication depuis 1965 dans le monde du rugby.

René a été Trésorier puis Président de l'AS Grenoble (1965 - 1993), Trésorier Général du Comité des Alpes de rugby (1970 - 2017), Commissaire aux Finances puis Délégué Financier à la Fédération Française de Rugby (1981 - 2004), Président de la Commission des Récompenses FFR et de la Ligue de Rugby Auvergne-Rhône-Alpes.

Il a également obtenu les médailles de bronze, argent, vermeil et or de la Fédération Française de Rugby.

JOURNÉE JUMELAGE

**DIMANCHE 2 FÉVRIER
10^H00**

Salle polyvalente

10^H00

Vente de diots

&

Dégustation de bières belges

16^H00

Match de rugby

sur écran géant

France / Angleterre

Contacts et renseignements :

Sylvain Martinez

☎ : 06 34 63 08 15



ILS IMPROVISENT CHAQUE MERCREDI !

Chaque mercredi, le rideau de fer de la salle de la Fruitière se lève pour laisser entrer une bande de joyeux lurons. Mais que viennent-ils donc faire là? Même eux ne le savent pas à l'avance. Seul le formateur, comédien de la Compagnie des Instants Révélés, a préparé un bout de programme pour leur soirée improvisée.

Car oui c'est bel et bien à l'instant présent que ce petit groupe confie leur mercredi soir. Ils improvisent non seulement l'écriture des textes, mais aussi l'interprétation des personnages et encore la mise en scène. Ils jouent. Oui, ils jouent et ils s'amusez portés, comme le

veut la ligne artistique de la compagnie, ici par la musique, là par l'image...

Ils sont 7 cette année à tenter



ILS JOUENT

l'aventure de la découverte des instants qui se créent sous leur yeux. Ils sont 7 et ils jouent à comprendre comment improviser.

Si vous passez un mercredi soir devant la Fruitière, si la lumière est allumée, ne soyez pas surpris d'y entendre des éclats de rires, des éclats de voix, des éclats de vie.

N'hésitez pas alors à monter les marches métalliques et observer quelques instants ce à quoi ils jouent, on ne sait jamais, dès fois que cela vous donne envie aussi de jouer.



Contacts :

instants.reveles@gmail.com

L'AMICALE LAÏQUE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'année 2019 a tiré sa révérence et laisse place au mois de janvier qui revêt pour nous une importance particulière car il lance la seconde partie de l'année scolaire. Voici un bref retour sur nos dernières manifestations. Les festivités ont débuté par notre traditionnelle bourse aux jouets le 16 novembre dernier. Une belle occasion de créer du lien entre parents d'élèves bénévoles, exposants et visiteurs venus faire des affaires dans une atmosphère aux couleurs de l'automne. Puis, durant décembre, nous avons eu le plaisir de reconduire la vente de nos douceurs pour les fêtes (chocolats et saumons fumés), dont le succès s'est confirmé cette année. Les bénéfices ainsi générés vont notamment permettre à 49 élèves de l'école élémentaire de profiter d'un séjour classe d'eau à Vaujany, projet phare de cette année.

À l'heure des bonnes résolutions, nous vous posons la question suivante : comment une association de parents d'élèves tient-elle dans la durée ? Réponse : grâce à vous, parents bénévoles ! C'est pourquoi nous voudrions profiter de cet article pour remercier chaleureusement celles et ceux qui



Les bénévoles de l'Amicale Laïque

s'investissent régulièrement au sein de l'association mais tirer également la sonnette d'alarme. En effet, nous manquons de membres actifs et avons un besoin urgent de recruter de nouveaux bénévoles. Il en va de l'avenir même de l'association ! Et si vous décidiez d'offrir de votre temps pour le compte de nos écoliers et de développer par la même occasion des amitiés entre parents ? Nous vous donnons déjà rendez-vous :

Le vendredi 21 février 2020 pour la distribution des brioches à la salle polyvalente. En partenariat

avec Le Fournil d'Alice, nous proposons une vente exceptionnelle de brioches artisanales (commandes à retourner jusqu'au 31/01/2020.)

La fête des maternelles et la kermesse de l'école élémentaire les 5 et 6 juin 2020 !

Nous terminerons cet article en vous souhaitant du bonheur sans limite et une santé à toute épreuve pour 2020.

Contacts et renseignements :

amicale.laique@gmail.com

Facebook :



Amicale Laïque de Chapareillan

PAUSE PARTAGE

Pause Partage a organisé des animations le week-end du 30 Novembre.

Une soirée jeu le samedi, suivie d'une matinée motricité libre le dimanche.

Les joueurs qu'ils soient petits ou grands en redemandent.

Pour cette édition, deux animateurs BAFA ont occupé les enfants, libérant ainsi du temps aux



parents pour jouer de leur côté :

- le samedi : 16 enfants, 25 adultes.

- le dimanche : 14 enfants, 13 parents.

Voici les dates des prochaines manifestations :

- Samedi 22 février ; matinée jeux pour les petits, soirée jeux pour les plus grands.

- Samedi 28 Mars : soirée théâtre.

Contacts :

pausepartage38@gmail.com

NOUVELLE COLLECTE DE SANG

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.



PROCHAINE COLLECTE DE SANG

MERCREDI 25 MARS DE 16^H30 À 19^H45

SALLE VAUBAN, BARRAUX

Rappel : de 18 à 70 ans, les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 7 FÉVRIER

19^H15

Mairie de Barraux

Pour tous renseignements sur le don du sang ou un rendez-vous pour un don de plasma :

☎ : 0800 109 900
(numéro gratuit)

SUPER LOTO DES COMMERÇANTS

DIMANCHE 9 FÉVRIER

14^H00

Salle polyvalente

Ouverture des portes à 12^H00

Buvette et petite restauration sur place

LOTS : 1 bon voyage de 1200 €, Télé 4K 127cm, smartphone, trottinette électrique, bons d'achats, électroménager....

Renseignements :

chapareillandevloppement@gmail.com



AGENDA ASSOCIATIF

FÉVRIER

2 VENTE DE DIOTS
DÉGUSTATION DE BIERES
RUGBY : FRANCE / ANGLETERRE
COMITÉ DE JUMELAGE
BOIRS / CHAPAREILLAN
Salle polyvalente - Dès 10^H00

9 SUPER LOTO
CHAPAREILLAN DÉVELOPPEMENT
Salle polyvalente - 14^H00

22 MATINÉE JEUX
POUR LES PETITS
PAUSE PARTAGE
Salle polyvalente

22 SOIRÉE JEUX POUR LES GRANDS
PAUSE PARTAGE
Salle polyvalente

MARS

25 REMISE DES MÉDAILLES
SKI JUNIORS
Salle polyvalente

25 COLLECTE DE SANG
DON DU SANG
Barraux - 16^H30 / 19^H45

28 SOIRÉE THÉÂTRE
PAUSE PARTAGE
Salle polyvalente

AVRIL

4 SOIRÉE MUSIQUE ET DANSE
A.M.C
Salle polyvalente

LES DÉRAILLÉS SONT DE RETOUR



Après deux années d'absence, les Déraillés du Granier font leur retour en organisant une nouvelle randonnée VTT ouverte à tous les passionnés de 7 à 77 ans.

Echauffez-vous
et préparez-vous pour le

DIMANCHE 14 JUIN



+ d'infos :
dans notre prochain numéro

DÉCHÈTERIES : NOUVEAUX HORAIRES...

Afin d'offrir un meilleur service aux usagers, le SIBRECSA augmente, à partir du 1^{er} janvier, le nombre de demi-journées d'ouverture des cinq déchèteries.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PONTCHARRA Impasse Denis Papin ZI de Pré Brun	8h - 12h 15h - 18h30	8h - 12h 15h - 18h30	8h - 12h 15h - 18h30	8h - 12h 15h - 18h30	8h - 12h 15h - 18h30	8h - 12h 15h - 18h30
PORTE-DE-SAVOIE 786 Route des Chancelières Lieu-dit île Besson Francin	8h - 12h 14h - 18h30			8h - 12h 14h - 18h30	8h - 12h 14h - 18h30	8h - 12h 14h - 18h30
LE CHEYLAS La Rolande	8h - 12h 14h - 18h30	8h - 12h 14h - 18h30		8h - 12h 14h - 18h30	8h - 12h 14h - 18h30	8h - 12h 14h - 18h30
CRÊTS EN BELLEDONNE Route de la Ronzière St Pierre d'Allevard	8h - 12h 14h - 18h30		8h - 12h 14h - 18h30		8h - 12h 14h - 18h30	8h - 12h 14h - 18h30
VILLARD-SALLET Rue du Rebet	8h - 12h 14h - 18h30				8h - 12h 14h - 18h30	8h - 12h 14h - 18h30

...ET MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE D'ACCÈS PAR CARTE MAGNÉTIQUE

Afin de mutualiser les coûts de la mise en œuvre et d'harmoniser les pratiques sur le territoire, le SIBRECSA et la Communauté de communes Cœur de Savoie se sont prononcés en 2018 pour la mise en place d'un système de contrôle d'accès des déchèteries, sur le modèle du système mis en place par la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Pourquoi ?

La mise en place de ce nouveau système permettra :

- d'uniformiser l'accès des déchèteries avec le Grésivaudan et d'éviter les transferts de déchets vers les déchèteries non équipées (Le contrôle d'accès est effectif depuis 2017 dans Le Grésivaudan)
- de ne plus faire supporter le coût des déchets des professionnels aux habitants
- de facturer au plus juste les professionnels
- de favoriser le don aux associations
- de définir une limite de 30m³/an pour répondre à la majorité des volumes apportés par les habitants tout en bloquant les professionnels
- d'avoir une cohérence territoriale

Comment cela va-t-il se passer ?

Des cartes d'accès magnétiques seront réalisées pour les habitants et professionnels afin d'accéder aux 5 déchèteries du territoire (Porte de

Savoie, Villard-Sallet, Pontcharra, Le Cheylas et Crêts en Belledonne).

Ce nouveau système permettra de mieux suivre l'exploitation des sites : nombre et qualité des apports, affluence selon les horaires.

Les particuliers pourront amener jusqu'à 30m³/an de déchets : gravats, encombrants, plâtre, déchets verts et bois (les autres déchets n'ont pas de limitation) et les professionnels paieront en fonction des volumes apportés.

Mise en œuvre

Des travaux seront réalisés dans les déchèteries de décembre 2019 à mars 2020 afin d'installer les équipements nécessaires à la mise en œuvre du contrôle d'accès. Durant les travaux, les déchèteries seront fermées au public.

Le contrôle d'accès devrait être effectif dans le courant de l'année 2020.

Contacts :

☎ : 04 76 97 19 52



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

QUE SE PASSE-T-IL LOCALEMENT ?

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Déjà 40 sites de production solaire sur 15 autres communes du Grésivaudan



PRODUISONS ENSEMBLE LOCALEMENT NOTRE ENERGIE RENOUVELABLE

Réunions publiques

Mardi 4 février à 20h & Jeudi 13 février à 20h

ST MAXIMIN - LE MOUTARET
SALLE MARIE LOUISE

LA BUISSIÈRE
SALLE DES FÊTES

Investir
ensemble pour
l'avenir de notre
vallée
c'est faisable ?

Prendre en main
la gestion de l'énergie
sur notre lieu de vie
c'est jouable ?

Produire
plus d'électricité
localement,
c'est possible ?

Les habitants acteurs de leur avenir !

CHAPAREILLAN - PONTCHARRA - LA BUISSIÈRE
BARRAUX - SAINT-MAXIMIN - LE MOUTARET

« Grési21, un collectif de citoyens
qui se rassemblent pour construire
des sites de production d'énergie
renouvelable »

« Venez rechercher avec nous
quelles toitures de votre
commune pourraient produire
votre future électricité verte ! »



UN GROUPE DE BENEVOLES
SE FORME PRÈS DE CHEZ VOUS!

Une question ? www.gresi21.fr

tel : 06 62 24 48 58 ou ppongerard@wanadoo.fr

L'actualité récente montre, une fois de plus, combien l'action citoyenne est nécessaire pour assurer la transition énergétique et au-delà la préservation d'une planète vivable. La mobilisation de chacun est nécessaire pour faire bouger les lignes.

En presque 3 ans, grâce à une forte mobilisation citoyenne, Grési21 a déjà installé 40 centrales photovoltaïques dans le Grésivaudan. Elles assurent la production électrique correspondant à la consommation de 210 foyers.

Notre initiative permet à chaque citoyen d'agir pour la Transition Énergétique. Créée et gérée bénévolement par des habitants du Grésivaudan et soutenue par des collectivités, Grési21 a pour objectifs la production d'énergies renouvelables locales et les économies d'énergie.

Lors de la réunion d'échanges, vous pourrez découvrir les actions et le fonctionnement de Grési21 (Solaire, Hydro, ...). Il sera aussi question de renforcer un groupe de citoyens qui lancera de nouveaux projets sur les communes de St Maximin et la Buissonnière.

Vous êtes les bienvenu(e)s

MARDI 4 FÉVRIER - 20^H00
Salle Marie-Louise - S^t Maximin

JEUDI 13 FÉVRIER - 20^H00
Salle des fêtes - La Buissonnière

Contacts :

Pascal :

ppongerard@wanadoo.fr

gresi21centralesvillageoises.com

OÙ RECHARGER VOTRE VÉHICULE ÉLECTRIQUE ?

Sur le territoire du Grésivaudan, 16 bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides sont fonctionnelles sur les communes suivantes : Les Adrets, Allevard, Bernin, Chamrousse, Le Cheylas, Crêts en Belledonne, Crolles, Goncelin, Laval, Montbonnot Saint-Martin, Pontcharra, Saint-Hilaire du Touvet, Saint-Ismier, Saint Martin d'Uriage, Theys et Villard-Bonnot.

L'exploitant SEDI prévoit d' étoffer encore le réseau isérois avec l'ambition d'installer une borne tous les 10 kms afin de garantir à chaque utilisateur de trouver une infrastructure de proximité.

Quelques chiffres sur la mobilité électrique dans le Grésivaudan :

- 1090 charges réalisées
- 11 MWh consommés
- 13 tonnes de CO2 économisés

- 86 475 kilomètres parcourus en véhicules électriques ou hybrides.



LA MAIRIE DE CHAPAREILLAN, TOUTE UNE HISTOIRE... 2^{ÈME} PARTIE

Recherches effectuées par M. Yves Besson

La construction

En contradiction avec sa délibération du 11 février, le conseil municipal décide le 11 juin 1911, de construire la mairie à l'est de la place publique et demande aux architectes de venir rapidement à Chapareillan pour fixer le choix et les modifications à apporter aux plans déjà dressés.

Quelques jours plus tard, le 18 juin 1911, le maire confirme l'acceptation des plans proposés : le bâtiment abritera une salle des fêtes au rez-de-chaussée, les services municipaux et une salle de délibération à l'étage. Pour cette dernière, on préférera un plafond en plâtre, avec corniche sur le pourtour et rosace au milieu. La salle des archives sera voutée de briques et fermée par une porte en fer. Enfin, une cheminée contribuera à la décoration de la salle de délibération alors qu'une simple gaine sera mise en place dans le cabinet du maire.

Le lendemain, les architectes proposent plans et croquis. L'escalier et le perron extérieurs sont abandonnés au profit d'un escalier intérieur. Au rez-de-chaussée, outre le vestibule et l'escalier, on aura une salle de réunion, une pièce destinée soit à une annexe pour les archives, soit au dépôt des instruments de musique, soit à une chambre de sureté (cellule). Un cabinet d'aisance sera installé sur le palier intermédiaire. Au premier étage, on trouvera la salle de délibérations, le cabinet du maire, le local des archives et un petit escalier pour accéder aux combles.

Les architectes prennent alors en compte certaines remarques du conseil municipal, dont la suppression du grand pignon en façade sud, et fin juin-début juillet le projet est arrêté pour être finalement accepté par délibération du 5 août. Le devis établi le 1^{er} juillet s'élève à 40 500 francs⁴. Rappelons que six mois plus tôt, l'entreprise était reportée à une date indéterminée...

Nous ne nous appesantirons pas sur le détail du devis et des formalités administratives. Retenons que les travaux adjugés à l'automne 1911 à Gaston Greggio, entrepreneur à Chapareillan, sont engagés en toute-fin d'année ou au début de 1912.

Les relations tripartites entrepreneur-architecte-mairie ne seront pas tou-



1er juillet 1911, coupe

jours empreintes de la plus grande sérénité.

Voici, par exemple, l'extrait d'une lettre des architectes au maire, en date du 9 juillet 1912: « nous nous voyons obligés de vous informer d'une nouvelle faute de M. Greggio [...] La charpente est restée trois semaines sur la place publique à la pluie, à la boue et recevant les coups des joueurs de boules et des enfants. Aucun approvisionnement en ardoises. L'entrepreneur avait pourtant été informé par les architectes que la carrière de Cevins, à 2000m d'altitude, n'exploitait pas l'hiver. Avec son insouciance habituelle, M. Greggio ne s'est préoccupé en rien de la commande ».

Un drame va entacher le chantier le 30 juillet 1912. Ce jour là, Clément Castamagne, jeune charpentier de 16 ans, fait une chute mortelle au cours de la construction de la toiture.

Un tel bâtiment se doit de bénéficier d'équipements assortis à son importance. Après avoir renoncé dans un premier temps à l'installation de l'horloge, le conseil municipal autorise le maire à en passer commande auprès de M. Paulin, horloger installé place aux Herbes à Grenoble et originaire de Chapareillan. On fait l'acquisition de 36 chaises et trois fauteuils, d'un lustre et de quatre appliques. On commande également une grande table de réunion au menuisier Leroy. Par contre, le devis de M. Paulin pour la fourniture du paratonnerre est refusé et on renonce à cet équipement, pour des raisons financières.

Lors de la construction de la cheminée sur la façade sud, on a installé le linteau avec la date de 1912, mais à la fin de l'année, les travaux ne sont pas terminés. Courant février 1913, les architectes alertent le maire sur le nouveau retard pris par l'entrepreneur qu'ils ont sommé de se mettre de suite aux peintures. Finalement on procède à la réception provisoire des travaux le 15 mars suivant.

Les comptes sont arrêtés en janvier 1914. Le coût des travaux s'élève à 41 503 francs pour un devis de 40 500 francs, ce qui représente un dépassement de 2,47%.



La mairie, peu après sa construction